

Direction des communications et de la participation publique

Rapport du forum jeunesse Vox

2024

Avril 2024



Table des matières

Introduction	2
Rapport des ateliers	3
Atelier 1 : Habitation et services de proximité	3
Question 1 : Comment la Ville peut-elle aider les jeunes à avoir accès à du logement de qualité et abordable?	3
Question 2 : Qu'est-ce qui devrait être faite pour que les quartiers répondent mieux aux besoins des jeunes?	3
Question 3 : Quels sont les lieux ou les situations qui font en sorte que vous vous sentez moins en sécurité à Trois-Rivières (déplacements, espaces publics, parcs)?	4
Atelier 2 : Mobilité et sécurité routière	4
Question 1 : Qu'est-ce que la Ville devrait faire pour favoriser la mobilité durable?	4
Question 2 : Quelles sont les mesures à privilégier pour favoriser la sécurité routière sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières?	5
Conclusion	6

Introduction

En août 2022, la Ville a mis en place le comité Jeunesse. Il s'agit d'un comité composé de 10 à 30 jeunes, de 15 à 35 ans, qui est mandaté par le conseil municipal pour discuter d'un enjeu qui touche la jeunesse trifluvienne.

Les membres du comité travaillent ensemble pour formuler des recommandations qui doivent orienter la réflexion du conseil municipal. Ce projet rassembleur permet aux jeunes de participer activement aux décisions et aux actions de la Ville de Trois-Rivières.

Cette année les recommandations du comité portent sur la thématique suivante: « S'assurer que Trois-Rivières demeure une ville accessible et sécuritaire pour sa jeunesse ». Cette thématique a été retenue au terme d'un sondage auprès de 164 jeunes.

Afin d'outiller les membres du comité à proposer des recommandations sur la thématique de l'année, la Ville a organisé le forum Vox le 22 mars 2024. L'événement s'adressait à tous les jeunes trifluviens, âgés de 15 à 35 ans. L'événement s'est déroulé au Complexe Laviolette, de 13 h à 19 h. Plus de 60 jeunes engagés étaient présents.

Le forum Vox était structuré autour des deux panels de spécialistes suivants :

- 1^{er} panel : Habitation et services de proximité: comment bâtir la ville de demain pour les jeunes d'aujourd'hui?
- 2^e panel: Mobilité et sécurité routière: comment se déplacer dans la ville?

Après chaque panel, les jeunes ont participé à un atelier de consultation dans le but d'échanger sur les enjeux discutés et trouver des pistes de solutions. Ce rapport présente les questions qui ont été posées aux jeunes lors des ateliers de consultation ainsi que les résultats émanant de ces ateliers.

Rapport des ateliers

Atelier 1 : Habitation et services de proximité

Les spécialistes présents à Vox pour discuter d'habitation et de services de proximité étaient :

- Élise Tanguay, directrice des affaires publiques d'UTILE;
- Nathalie Boucher, directrice et chercheuse de Respire;
- Marc-André Godin, directeur adjoint de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Trois-Rivières;
- Luc Mongrain, sergent aux relations publiques et aux relations communautaires de la Ville de Trois-Rivières.

Après avoir échangé avec ces expertes et experts, les jeunes ont répondu aux trois questions suivantes :

Question 1 : Comment la Ville peut-elle aider les jeunes à avoir accès à du logement de qualité et abordable?

- En favorisant la mixité sociale dans les quartiers.
- En favorisant le développement de coopératives d'habitation.
- En obligeant les propriétaires à enregistrer leurs loyers sur le registre des loyers.
- En offrant un crédit de taxes pour la taxe de bienvenue, lorsque c'est une première propriété.
- En offrant des ressources pour aider et accompagner les personnes âgées à quitter les maisons unifamiliales vers des résidences.
- En éduquant les jeunes du secondaire sur les finances personnelles, qui permettra de leur donner les outils nécessaires pour créer un budget et avoir accès à une propriété plus facilement.
- En offrant de l'aide financière pour :
 - La rénovation de bâtiments existants qui sont désuets ou vacants;
 - La construction de logements abordables;
 - Les organismes qui aident les personnes en situation d'itinérance.

Question 2 : Qu'est-ce qui devrait être faite pour que les quartiers répondent mieux aux besoins des jeunes?

- Améliorer les infrastructures, par l'ajout de :
 - Toilettes et buvettes dans les espaces publics;
 - Éclairage dans les quartiers et pistes cyclables;

- Verdure et ilots de chaleur;
- Stationnements verts;
- Wi-Fi dans les lieux publics;
- Bancs, balançoires, ou tout autre aménagement permettant de se poser sécuritairement;
- Aménager des espaces publics diversifiés, accessibles et sécuritaires qui permettent d'étudier, *chiller*, créer et faire du sport.

Question 3 : Quels sont les lieux ou les situations qui font en sorte que vous vous sentez moins en sécurité à Trois-Rivières (déplacements, espaces publics, parcs)?

- Les pistes cyclables, par le manque d'éclairage et par la proximité avec les voitures.
- Les abris d'autobus : déneigement des trottoirs l'hiver, abri non éclairé, infrastructures désuètes.
- Dans les autobus : manque de règlement.
- À la marche ou en vélo l'hiver (déneigement des trottoirs non adéquat).
- Au centre-ville : itinérance, gens sous l'influence de l'alcool/drogue, manque de présence policière.
- Sur toutes les artères principales si la personne n'est pas en voiture.

Atelier 2 : Mobilité et sécurité routière

Le deuxième atelier s'est tenu après le deuxième panel de la journée, discutant de mobilité et sécurité routière. Les spécialistes présents pour en discuter étaient :

- Patrice Dupuis, directeur général de la STTR;
- Ambroise Thériault, chargé de projets, mobilisation de la communauté de Vélo Québec;
- Maël Egea, conseiller en mobilité durable de Roulons vert;
- Clyde Crevier, coordonnateur mobilité durable et circulation de la Ville de Trois-Rivières.

À la suite du panel sur la mobilité et la sécurité routière, les personnes participantes ont clos la journée par un atelier se portant sur les questions suivantes :

Question 1 : Qu'est-ce que la Ville devrait faire pour favoriser la mobilité durable?

- Favoriser les infrastructures de mobilité active :
 - Aménager les trottoirs afin d'y ajouter un espace pour les vélos;

- Offrir un réseau cyclable plus fonctionnel et utilitaire;
- Améliorer les voies cyclables afin qu'elles soient mieux délimitées;
- Ajouter des toilettes et des buvettes sur le réseau cyclable;
- Offrir plus de commodités, telles que des stations de réparations pour vélos, des casiers pour vélo, des bornes de recharge pour les vélos électriques, etc.;
- Aménager des pistes cyclables l'hiver et dans les nouveaux développements (résidentiels et commerciales);
- Offrir la location de matériels sportifs;
- Réglementer l'usage des transports électriques (vélos, trottinettes, etc.) sur les pistes cyclables.
- Sécuriser les traverses piétonnes :
 - Faire l'ajout d'appel sonore pour les personnes aveugles lors des traverses;
 - Ajouter des lumières aux passages pour piétons;
 - Synchroniser les feux selon la voie engagée.
- Améliorer et optimiser l'offre de la STTR :
 - Offrir le paiement par carte;
 - Avoir plus d'autobus lors des heures de pointe;
 - Prioriser les trajets du Cégep et de l'UQTR (telle qu'une ligne express);
 - Avoir plus d'abris d'autobus, sécuritaire et propre;
 - Renforcer les règles dans les autobus (exemple : vapotage).
- Renforcer la sécurité sur les routes :
 - Limiter la vitesse à 30 km/h pour sécuriser les gens qui ne circulent pas en voiture;
 - Aménager des pistes cyclables en bordure de rue dans tous les nouveaux quartiers.

Question 2 : Quelles sont les mesures à privilégier pour favoriser la sécurité routière sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières?

- Éduquer davantage la population sur le code de la sécurité routière :
 - Apprendre les lois et les affiches aux personnes qui ne détiennent pas de permis de conduire (les règles s'appliquent à tous les usagers de la route);
 - Sensibiliser davantage la population sur le partage de la route, notamment le partage entre la voiture et le vélo.
- Priorité aux piétons :
 - Améliorer les traverses de piétons de façon à ce qu'elles soient plus sécuritaires;
 - Améliorer la signalisation afin qu'elles soient plus visibles;
 - Ajouter des feux piétons aux feux de circulation.

- Faire l'ajout de radar de vitesse pour sensibiliser les citoyennes et citoyens.
- Refaire les lignes sur les routes.
- Améliorer la sécurité pour les pistes cyclables :
 - Séparer les pistes cyclables des routes;
 - Porter une attention à la maintenance des pistes cyclables;
 - Éclairer davantage les pistes cyclables.

Conclusion

Le forum Vox aura permis d'entendre la voix de plusieurs jeunes trifluviennes et trifluviens sur les enjeux d'habitation et de services de proximité, de mobilité ainsi que de sécurité routière. Ce rapport servira à alimenter la réflexion du comité Jeunesse, qui sera à même d'émettre des recommandations qui reflèteront la voix et l'opinion de la jeunesse trifluviennne.

Les recommandations seront alors déposées au conseil municipal et analyser par l'équipe de direction. Celles-ci aideront la Ville à mieux comprendre les besoins des jeunes et à proposer des actions concrètes pour agir sur les questions qui les préoccupent.

En participant au forum Vox, les jeunes ont tous contribué au succès de la démarche, qui vise à s'assurer que Trois-Rivières demeure une ville accessible et sécuritaire pour sa jeunesse.



Pour plus d'information :

1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 368

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Téléphone : 311 ou 819 374-2002

Télécopieur : 819 374-2299

v3r.net